



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-20178>

Département(s) de publication : **93**

Annonce n° **24-20178**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : ACOSS (Urssaf Caisse nationale)

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Protection sociale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Acquisition et implémentation de "Scanners FEND" et de "Trieuse-ouvreuses de courriers", industriels, dans la Branche Recouvrement de la Sécurité Sociale, maintenance et prestations associées.

Description : Le présent accord-cadre porte sur l'acquisition et l'implémentation de "Scanners FEND" et de "Trieuse-ouvreuses" de courriers, industriels, dans la Branche Recouvrement de la Sécurité Sociale, maintenance et prestations associées. Le présent accord-cadre est alloté comme suit : Lot 1:Acquisition et implémentation de « Scanners FEND », industriels, avec ouverture et scan intégrés dans l'équipement, dans la Branche Recouvrement de la Sécurité sociale, maintenance et prestations associées, pour la Métropole, la Corse et les CGSS/CSS dans les DOM-TOM. Lot 2 : Acquisition et implémentation de « Scanners FEND », industriels, numérisation à grande vitesse sur documents préparés, dans la Branche Recouvrement de la Sécurité sociale, maintenance et prestations associées, pour la Métropole. Lot 3 : Acquisition et implémentation de « Trieuses-ouvreuses de courriers », industrielles, dans la Branche Recouvrement de la Sécurité sociale, maintenance et prestations associées, pour la Métropole, la Corse et les CGSS/CSS (DOM TOM). On appelle FEND, les Flux Entrants Non Dématérialisés.

Identifiant de la procédure : 0bc0d5a5-a6d2-429c-b5ed-f6bfb6ed5070

Identifiant interne : P2315-AOO-DSI

Type de procédure : Ouverte

Principales caractéristiques de la procédure : La procédure utilisée est celle de l'appel d'offres ouvert passé conformément aux articles L. 2124-2, R. 2124-1, R. 2124-2 et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique. La présente procédure a fait l'objet : d'un avis d'appel public à

la concurrence publié au Journal Officiel de l'Union Européenne; d'un avis d'appel public à la concurrence publié au Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics, d'un avis d'appel public à la concurrence publié sur le site Internet <https://acoss.achatpublic.com>. Cette procédure est centralisée par l'ACOSS pour le compte des organismes locaux de la branche du Recouvrement. Cette coordination des besoins est prévue par l'article L. 224-12 du Code de la Sécurité Sociale, aux termes duquel « Les caisses nationales, l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale et l'Union des caisses nationales de sécurité sociale peuvent passer, pour leur propre compte, celui des organismes locaux et celui des agences régionales de santé, des marchés ou des accords-cadres. » L'accord-cadre est un accord-cadre exécuté par l'émission de bons de commandes conformément aux dispositions des articles R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Les prestations seront réglées par application de prix forfaitaires indiqués dans le Cadre de Réponse Financier (CRF). L'accord-cadre est mono-attributaire. Le candidat peut se présenter seul ou sous forme de groupement (groupement solidaire ou conjoint). La composition du groupement ne peut pas être modifiée entre la remise des candidatures et la signature de l'accord-cadre. L'entreprise mandataire ne peut représenter en cette qualité plus d'un groupement pour un même accord-cadre. Il est interdit aux candidats de présenter pour un même accord-cadre plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidat individuel et membre d'un groupement ou de plusieurs groupements.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nature supplémentaire du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 30216110 Scanners informatiques

Nomenclature supplémentaire (cpv): 30132100 Matériel de tri du courrier

Nomenclature supplémentaire (cpv): 30131500 Machines à ouvrir le courrier

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 36 rue de Valmy

Ville : Montreuil

Code postal : 93108

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Informations complémentaires : Cette procédure porte sur des besoins en Métropole dans le cadre d'un renouvellement global du parc "FEND" en production, mais également en Corse et dans les DOM-TOM, où les parcs en production seront complétés, à la marge. La Date Limite de Remise des Offres, pour les 3 lots est fixée au 29 mars 2024-16h. Le présent accord-cadre est conclu pour une durée de douze (12) mois à compter de sa date de notification. Il peut être reconduit trois fois tacitement pour des périodes de douze mois sans que sa durée totale n'excède quarante-huit (48) mois. Le titulaire ne pourra refuser cette reconduction. En cas de non-reconduction de l'accord cadre, le titulaire en sera informé par courrier recommandé avec réception avec un préavis de trois mois.

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 5,200,000 EUR

Valeur maximale de l'accord-cadre : 8,000,000 EUR

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Le dossier de consultation des entreprises doit être téléchargé à l'adresse Internet suivante : <https://acoss.achatpublic.com>. Des compléments au dossier de consultation pourront être apportés par le pouvoir adjudicateur à l'ensemble des candidats au plus tard six jours avant la date limite de remise des offres. Les variantes ne sont pas autorisées. Les candidatures et les offres devront être déposées par voie électronique, conformément à l'article R. 2132-7 du Code de la commande publique. Le dépôt des plis devra se faire via le site <https://acoss.achatpublic.com>, dans un seul et même fichier, pour la procédure dénommée « P2315-AOO-DSI - Acquisition et implémentation de « Scanners FEND » et de « Trieuse-ouvreuses de courriers », industriels, dans la Branche Recouvrement de la Sécurité sociale, maintenance et prestations associées ». Les dossiers remis sur la plate-forme de dématérialisation après la date et l'heure limites de réception des offres ne seront pas retenus. Pour la conclusion et la notification de l'accord cadre, l'offre transmise par voie électronique sera rematérialisée par le pouvoir adjudicateur sous format papier. La transmission des documents sur un support physique électronique n'est pas autorisée, sauf à titre de copie de sauvegarde du pli déposé par voie électronique selon les modalités définies par l'arrêté du 22 mars 2019, modifié par arrêté du 14 avril 2023, fixant les modalités de mise à disposition des documents de la consultation et de la copie de sauvegarde et précisées ci-dessous. Ainsi, le candidat peut envoyer en parallèle de son pli dématérialisé, et avant la date limite de remise des offres fixée en première page du présent document, une copie de sauvegarde de ce pli sur support papier ou sur support physique électronique. Le candidat devra placer la copie de sauvegarde dans un pli scellé comportant la mention lisible " dénommée « P2315-AOO-DSI - Acquisition et implémentation de « Scanners FEND » et de « Trieuse-ouvreuses de courriers », industriels, dans la Branche Recouvrement de la Sécurité sociale, maintenance et prestations associées » - COPIE DE SAUVEGARDE. Elle pourra être remise soit contre récépissé du lundi au vendredi entre 10h et 12H30 et entre 13h30 et 16 h ou envoyée à l'adresse suivante : ACOSS - DSI / Secrétariat Général / Service Marché - 36, rue de Valmy - 93 108 Montreuil CEDEX - A l'attention de Madame Anne BLOCH. Si elle est envoyée par la poste, elle devra l'être par pli recommandé avec avis de réception postal à l'adresse ci-dessus. L'ouverture du pli contenant la copie de sauvegarde par le pouvoir adjudicateur interviendra dans les conditions fixées par les textes visés ci-avant. Les dossiers remis sur la plate-forme de dématérialisation après la date et l'heure limites de réception des offres ne seront pas retenus. Les candidatures ou les offres présentées hors du délai fixé par l'acheteur ne peuvent donc pas participer à la suite de la procédure de passation du contrat. L'acheteur a compétence liée sur ce point pour en prononcer le rejet. Il n'en va différemment que si la cause du dépôt hors délai est liée à un dysfonctionnement du profil d'acheteur, hors négligence du candidat. Il est donc conseillé aux candidats d'anticiper les délais de remise des offres pour ne pas s'y prendre à la dernière minute, au risque de rencontrer des difficultés de téléchargement des plis sur le profil acheteur. L'attention des concurrents est attirée sur le fait que l'offre doit être conforme au dossier de consultation et notamment au Cahier des Clauses Techniques Particulières. Ces documents ne peuvent être modifiés ou faire l'objet de réserves sous peine d'irrégularité de l'offre. L'attention des concurrents est également attirée sur le fait que toute offre incomplète sera également jugée irrégulière. Avant de procéder à l'examen des candidatures, si le pouvoir adjudicateur constate que des pièces relatives à la candidature sont manquantes ou incomplètes, il peut demander à tous les candidats concernés de produire ou compléter ces pièces dans un délai qui sera fixé par le pouvoir adjudicateur et qui ne pourra excéder 10 jours. Les candidats qui ne peuvent soumissionner à un accord-cadre en application des articles L. 2141-1 et suivants

du Code de la commande publique et/ou qui ne produisent pas ou ne complètent pas les pièces mentionnées dans le délai qui leur serait imparti, ne sont pas admis. L'acceptabilité des candidatures sera appréciée au regard des garanties professionnelles, techniques et financières produites par les candidats. Compte tenu de l'objet de l'accord-cadre, toutes les références et garanties requises au titre de la candidature constituent des critères de sélection des candidatures de valeur égale. La langue devant être utilisée dans l'offre ou la demande de participation est le français. Les candidats auront à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes : Les déclarations, certificats et attestations prévus à l'article R. 2143-3 du Code de la commande publique : une lettre de candidature mentionnant si le candidat se présente seul ou en groupement et précisant si ce groupement est conjoint ou solidaire. Dans ce dernier cas, la lettre fera apparaître les membres du groupement et sera signée par l'ensemble des membres ou par le mandataire s'il justifie des habilitations nécessaires pour représenter ces membres; Une déclaration sur l'honneur, dûment datée et signée par la personne habilitée à l'engager, pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 du Code de la commande publique; Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet; Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services auxquels se réfère l'accord-cadre au cours des trois derniers exercices disponibles; Une présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé; Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat pour chacune des trois dernières années; Une déclaration indiquant l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise; Les certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des services par des références à certaines spécifications techniques. Le pouvoir adjudicateur acceptera toutefois d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par les candidats, si ceux-ci n'ont pas accès à ces certificats ou n'ont aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés. En cas de groupement, chaque membre du groupement doit fournir les pièces désignées ci-avant. Par ailleurs, pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques quelle que soit la nature juridique des liens existant entre ces opérateurs et lui (lien de sous-traitance ou autres liens), ce dernier produit pour chaque opérateur présenté, les documents visés ci-dessus ainsi qu'un engagement écrit de ces dits opérateurs. Concernant les offres, les indications sont mentionnées dans chacun des lots.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 3

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 3

2.1.6 Motifs d'exclusion

Faillite : Les motifs d'exclusion sont détaillés dans le DCE.

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0003

Titre : Lot 3 - Acquisition et implémentation de « Trieuses-ouvreuses de courriers », industrielles, dans la Branche Recouvrement de la Sécurité sociale, maintenance et prestations associées, pour la Métropole, la Corse et les CGSS/CSS.

Description : Le Lot 3 porte sur l'acquisition et l'implémentation de « Trieuses-ouvreuses de courriers », industrielles, dans la Branche Recouvrement de la Sécurité sociale, maintenance et prestations associées, pour la Métropole, la Corse et les CGSS/CSS (DOM-TOM).

Identifiant interne : Lot 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nature supplémentaire du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 30131500 Machines à ouvrir le courrier

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 30132100 Matériel de tri du courrier

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 38, rue de Valmy

Ville : Montreuil

Code postal : 93108

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 800,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Informations complémentaires : L'ensemble des prestations attendues dans le cadre du Lot 3, est détaillé dans le CCTP (Cahier des Clauses Techniques Particulières du DCE (Dossier de consultation) de la procédure. Il est attendu dans le cadre de ce lot deux types de Trieuse-ouvreuses de courriers, industrielles, une CONFIG1 "Standard" et une CONFIG2 "Premium". Le jugement des offres et le choix du Titulaire se feront en tenant compte des critères et sous-critères et de leurs pondérations respectives. Le marché sera attribué au candidat, ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse, selon les critères suivants: Critère 1:La Valeur technique de l'offre (55%), Critère 2:Le Prix (45%). Concernant la « Valeur technique » de l'offre, ce critère sera décomposé en 7 Sous-critères répartis et pondérés comme suit : Sous-critère 1: Adéquation des matériels proposés par le candidat au regard des souhaits fonctionnels et techniques détaillés dans le CCTP (55%). Sous-critère 2 : Adéquation de l'offre proposée par le candidat, pour la « Phase d'initialisation » et la « Gestion de projet », dans le cadre du projet « CNTFEND 2024 » en Métropole (10%). Sous-critère 3 : Adéquation de l'offre proposée par le

candidat pour l'implémentation des machines acquises dans le cadre du projet « CNTFEND 2024 » (10%). Sous-critère 4 : Qualité de l'offre du candidat pour la maintenance préventive et corrective des équipements en Métropole et Corse (15%). Sous-critère 5 : Qualité de l'offre du candidat pour les UO du marché (5%). Sous-critère 6: Démarche RSO (2,5%). Sous-critère 7 : Délais de livraison des matériels en Métropole, Corse et CGSS/CSS (2,5%). Concernant le "Prix", le calcul de la note correspondant sera effectué pour chacune des offres sur la base du coût total évalué sur 4 années du marché, obtenu par application d'un scénario de commande. Note finale et classement : L'addition des notes pondérées obtenues sur les deux critères (N°1 et N°2) correspondra à la note finale. Le candidat désigné comme attributaire de l'accord-cadre sera celui qui, après classement des offres en fonction des notes globales obtenues, sera classé à la première place. Si une ou plusieurs offres s'avéraient irrégulières, inappropriées ou inacceptables, celles-ci seraient rejetées. Toutefois, l'Acoss pourra autoriser tous les candidats concernés, dans un délai approprié fixé dans la lettre d'invitation à la régularisation, à régulariser leur offre si celle-ci est irrégulière, à condition qu'elle ne soit pas anormalement basse et que cela ne modifie pas les caractéristiques substantielles de l'offre.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Au titre de ce critère de sélection, il est demandé une présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé, une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat pour chacune des trois dernières années, une déclaration indiquant l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise, ainsi que les certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des services par des références à certaines spécifications techniques. Le pouvoir adjudicateur acceptera toutefois d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par les candidats, si ceux-ci n'ont pas accès à ces certificats ou n'ont aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés.

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Au titre de ce critère de sélection, il est demandé une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services auxquels se réfère l'accord-cadre au cours des trois derniers exercices disponibles.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le critère "Prix" est pondéré à 45% de la note finale.

Critère :

Type : Qualité

Description : Le critère "Qualité" dit aussi "Valeur technique" est pondéré à 55% de la note finale.

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : FRA

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles : FRA

Date limite de demande d'informations complémentaires : 20/03/2024 à 16:00

Adresse des documents de marché : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2024_Sa7k_kWBY0,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2024_Sa7k_kWBY0

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 29/03/2024 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 6 MONTH

Informations relatives à l'ouverture publique :

Informations complémentaires : L'ouverture des offres se fera à l'issue de la Date limite de réception des offres par la DSI.

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Non autorisée

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Recours en référé précontractuel dans un délai de 11 jours entre l'envoi du courrier de rejet par voie électronique et la conclusion du marché, Recours en référé contractuel dans un délai de 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution, Recours de pleine juridiction en contestation de validité, dont les modalités sont précisées par l'arrêt CE "Tarn et Garonne" du 4 avril 2014, dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Le Médiateur des entreprises

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : ACOSS (Urssaf Caisse nationale)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : ACOSS (Urssaf Caisse nationale)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation qui reçoit les demandes de participation : ACOSS (Urssaf Caisse nationale)

Organisation qui traite les offres : ACOSS (Urssaf Caisse nationale)

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Lot 1 - Acquisition et implémentation de « Scanners FEND », industriels, avec ouverture et scan intégrés dans l'équipement, dans la Branche Recouvrement de la Sécurité sociale, maintenance et prestations associées, pour la Métropole, la Corse et les CGSS/CSS.

Description : Ce lot porte sur l'acquisition et l'implémentation de « Scanners FEND », industriels, avec ouverture et scan intégrés dans l'équipement, dans la Branche Recouvrement de la Sécurité sociale, maintenance et prestations associées, pour la Métropole, la Corse et les CGSS/CSS (DOM-TOM).

Identifiant interne : Lot 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nature supplémentaire du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 30216110 Scanners informatiques

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 36 rue de Valmy

Ville : Montreuil

Code postal : 93108

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Informations complémentaires : Les bons de commande émis dans le cadre du Lot 1 seront émis par le site de l'ACOSS Nancy et dûment signé par le pouvoir adjudicateur de

l'ACOSS ou de son représentant. Les organismes et sites bénéficiaires des prestations sont situés en Métropole dans les "CNT FEND" ou "Centre nationaux de traitement des FEND", en Corse, à l'Urssaf de Corse et dans les DOM-TOM, dans les CGSS/CSS.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 3,200,000 EUR

Valeur maximale de l'accord-cadre : 5,200,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Informations complémentaires : L'ensemble des prestations attendues dans le cadre du Lot 1, est détaillé dans le CCTP (Cahier des Clauses Techniques Particulières du DCE (Dossier de consultation) de la procédure. Il est attendu dans le cadre de ce lot un type de Scanner FEND, de type industriel. Concernant l'offre, les pièces requises, par lot, seront les suivantes : L'accord-cadre (et son annexe) dûment complété, daté et signé; L'offre financière du candidat constituée du Cadre de Réponse Financier (CRF); L'offre technique du candidat constitué de son mémoire technique formalisé sur la base du Cadre de Réponse Technique (CRT). Concernant plus précisément le matériel proposé par le candidat, celui-ci doit faire l'objet d'une présentation générale, conformément aux demandes du CCTP, s'appuyant si possible sur des vidéos ou des photos, ce qui permettra au « groupe-projet » de mieux apprécier le matériel proposé et de faciliter le dépouillement de l'appel d'offres. Le candidat peut décider de communiquer tout autre document qu'il estime utile à la bonne compréhension de son offre. L'accord-cadre valant acte d'engagement et ses annexes ainsi que les cadres de réponse, seront complétés, datés et signés par les représentants qualifiés de l'entreprise candidate. En cas de groupement, l'accord-cadre constituant l'offre des candidats est signé soit par l'ensemble des entreprises groupées, soit par le mandataire s'il justifie des habilitations nécessaires pour les représenter. Dans ce dernier cas, la convention de groupement devra être jointe au dit acte d'engagement. En cas de groupement conjoint, l'offre financière devra comporter la répartition des prestations entre chacun des membres du groupement. Le jugement des offres et le choix du Titulaire se feront en tenant compte des critères et sous-critères et de leurs pondérations respectives. Le marché sera attribué au candidat, ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse, selon les 2 critères suivants: Critère 1:La Valeur technique de l'offre (55%), Critère 2:Le Prix (45%). Concernant la « Valeur technique » de l'offre, ce critère sera décomposé en 8 sous-critères répartis et pondérés comme suit : Sous-critère 1: Adéquation du matériel proposé par le candidat au regard des souhaits fonctionnels et techniques détaillés dans le CCTP (55%). Sous-critère 2 : Adéquation de l'offre proposée par le candidat, pour la « Phase d'initialisation » et la « Gestion de projet », dans le cadre du projet « CNTFEND 2024 » en Métropole (10%). Sous-critère 3 : Adéquation de l'offre proposée par le candidat pour l'implémentation des machines acquises dans le cadre du projet « CNTFEND 2024 » (10%). Sous-critère 4 : Qualité de l'offre du candidat pour la maintenance préventive et corrective des équipements en Métropole et Corse (10%). Sous-critère 5: Qualité de l'offre du candidat pour la comitologie post projet « CNTFEND2024 » (5%). Sous-critère 6 : Qualité de l'offre du candidat pour les UO du marché (5%). Sous-critère 7: Démarche RSO (2,5%). Sous-critère 8 : Délais de livraison des matériels (2,5%). Concernant le "Prix", le calcul de la note correspondant sera effectué pour chacune des offres sur la base du coût total évalué sur 4 années du marché, obtenu par application d'un scénario de commande. Note finale et classement : L'addition des notes pondérées obtenues sur les deux critères (N°1 et N°2) correspondra à la note

finale. Le candidat désigné comme attributaire de l'accord-cadre sera celui qui, après classement des offres en fonction des notes globales obtenues, sera classé à la première place. Si une ou plusieurs offres s'avéraient irrégulières, inappropriées ou inacceptables, celles-ci seraient rejetées. Toutefois, l'Acoss pourra autoriser tous les candidats concernés, dans un délai approprié fixé dans la lettre d'invitation à la régularisation, à régulariser leur offre si celle-ci est irrégulière, à condition qu'elle ne soit pas anormalement basse et que cela ne modifie pas les caractéristiques substantielles de l'offre.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Au titre de ce critère de sélection, il est demandé une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services auxquels se réfère l'accord-cadre au cours des trois derniers exercices disponibles.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Au titre de ce critère de sélection, il est demandé une présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé, une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat pour chacune des trois dernières années, une déclaration indiquant l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise, ainsi que les certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des services par des références à certaines spécifications techniques. Le pouvoir adjudicateur acceptera toutefois d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par les candidats, si ceux-ci n'ont pas accès à ces certificats ou n'ont aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le critère prix est pondéré à 45% de la note finale.

Critère :

Type : Qualité

Description : Le critère "Qualité" ou "Valeur technique" est pondéré à 55% de la note finale.

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : FRA

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles : FRA

Date limite de demande d'informations complémentaires : 20/03/2024 à 16:00

Adresse des documents de marché : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2024_Sa7k_kWBY0,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2024_Sa7k_kWBY0

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 29/03/2024 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 6 MONTH

Informations relatives à l'ouverture publique :

Informations complémentaires : L'ouverture des offres se fera à l'issue de la Date limite de réception des offres par la DSI.

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Non autorisée

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Recours en référé précontractuel dans un délai de 11 jours entre l'envoi du courrier de rejet par voie électronique et la conclusion du marché, Recours en référé contractuel dans un délai de 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution, Recours de pleine juridiction en contestation de validité, dont les modalités sont précisées par l'arrêt CE "Tarn et Garonne" du 4 avril 2014, dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Le Médiateur des entreprises

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : ACOSS (Urssaf Caisse nationale)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : ACOSS (Urssaf Caisse nationale)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation qui reçoit les demandes de participation : ACOSS (Urssaf Caisse nationale)

Organisation qui traite les offres : ACOSS (Urssaf Caisse nationale)

5.1 Lot : LOT-0002

Titre : Lot 2 - Acquisition et implémentation de « Scanners FEND », industriels », numérisation à grande vitesse sur documents préparés, dans la Branche Recouvrement de la Sécurité sociale, maintenance et prestations associées, pour la Métropole.

Description : Le Lot 2 porte sur l'acquisition et l'implémentation de « Scanners FEND », industriels », numérisation à grande vitesse sur documents préparés, dans la Branche Recouvrement de la Sécurité sociale, maintenance et prestations associées, pour la Métropole.

Identifiant interne : Lot 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nature supplémentaire du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 30216110 Scanners informatiques

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 38 rue de Valmy

Ville : Montreuil

Code postal : 93108

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Informations complémentaires : Les bons de commande émis dans le cadre du Lot 2 seront émis par le site de l'ACOSS Nancy et dûment signé par le pouvoir adjudicateur de l'ACOSS ou de son représentant. Les organismes et sites bénéficiaires des prestations du Lot 2, sont situés en Métropole, dans les "CNT FEND" ou "Centre nationaux de traitement des FEND", d'Ile-de-France (Montreuil) et de Rhône-Alpes (Vénissieux).

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 1,200,000 EUR

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,500,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Informations complémentaires : L'ensemble des prestations attendues dans le cadre du Lot 2, est détaillé dans le CCTP (Cahier des Clauses Techniques Particulières du DCE (Dossier de consultation) de la procédure. Il est attendu dans le cadre de ce lot un type de "Scanner FEND". Le jugement des offres et le choix du Titulaire se feront en tenant compte des critères et sous-critères et de leurs pondérations respectives. Le marché sera attribué au candidat, ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse, selon les 2 critères suivants: Critère 1:La Valeur technique de l'offre (55%), Critère 2:Le Prix (45%). Concernant la « Valeur technique » de l'offre, ce critère sera décomposé en 8 sous-critères répartis et pondérés comme suit : Sous-critère 1: Adéquation du matériel proposé par le candidat au regard des souhaits fonctionnels et techniques détaillés dans le CCTP (55%). Sous-critère 2 : Adéquation de l'offre proposée par le candidat, pour la « Phase d'initialisation » et la « Gestion de projet », dans le cadre du projet « CNTFEND 2024 » en Métropole (10%). Sous-critère 3 : Adéquation de l'offre proposée par le candidat pour l'implémentation des machines acquises dans le cadre du projet « CNTFEND 2024 » (10%). Sous critère 4 : Qualité de l'offre du candidat pour la maintenance préventive et corrective des équipements en Métropole (10%). Sous-critère 5: Qualité de l'offre du candidat pour la comitologie post projet « CNTFEND2024 » (5%). Sous-critère 6 : Qualité de l'offre du candidat pour les UO du marché (5%). Sous-critère 7: Démarche RSO (2,5%). Sous-critère 8 : Délais de livraison des matériels (2,5%). Concernant le "Prix", le calcul de la note correspondant sera effectué pour chacune des offres sur la base du coût total évalué sur 4 années du marché, obtenu par application d'un scénario de commande. Note finale et classement : L'addition des notes pondérées obtenues sur les deux critères (N°1 et N°2) correspondra à la note finale. Le candidat désigné comme attributaire de l'accord-cadre sera celui qui, après classement des offres en fonction des notes globales obtenues, sera classé à la première place. Si une ou plusieurs offres s'avéraient irrégulières, inappropriées ou inacceptables, celles-ci seraient rejetées. Toutefois, l'Acoss pourra autoriser tous les candidats concernés, dans un délai approprié fixé dans la lettre d'invitation à la régularisation, à régulariser leur offre si celle-ci est irrégulière, à condition qu'elle ne soit pas anormalement basse et que cela ne modifie pas les caractéristiques substantielles de l'offre.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Au titre de ce critère de sélection, il est demandé une présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé, une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat pour chacune des trois dernières années, une déclaration indiquant l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise, ainsi que les certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des services par des références à certaines spécifications techniques. Le pouvoir adjudicateur acceptera toutefois d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par les candidats, si ceux-ci n'ont pas accès à ces certificats ou n'ont aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés.

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Au titre de ce critère de sélection, il est demandé une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les

services auxquels se réfère l'accord-cadre au cours des trois derniers exercices disponibles.

Utilisation de ce critère : Non utilisés

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : La "Qualité" ou "Valeur technique" est pondérée à 45% de la note finale.

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix est pondéré à 45% de la note finale

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : FRA

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles : FRA

Date limite de demande d'informations complémentaires : 20/03/2024 à 16:00

Adresse des documents de marché : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2024_Sa7k_kWBY0,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2024_Sa7k_kWBY0

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 29/03/2024 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 6 MONTH

Informations relatives à l'ouverture publique :

Informations complémentaires : L'ouverture des offres se fera à l'issue de la Date limite de réception des offres par la DSI.

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Non autorisée

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Recours en référé précontractuel dans un délai de 11 jours entre l'envoi du courrier de rejet par voie électronique et la conclusion du marché, Recours en référé contractuel dans un délai de 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution, Recours de pleine juridiction en contestation de validité, dont les modalités sont précisées par l'arrêt CE "Tarn et Garonne" du 4 avril 2014, dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Le Médiateur des entreprises

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : ACOSS (Urssaf Caisse nationale)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : ACOSS (Urssaf Caisse nationale)

Organisation qui reçoit les demandes de participation : ACOSS (Urssaf Caisse nationale)

Organisation qui traite les offres : ACOSS (Urssaf Caisse nationale)

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Montreuil

Numéro d'enregistrement : 13000686900015

Adresse postale : 7 rue Catherine Puig

Ville : Montreuil

Code postal : 93100

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Adresse électronique : Greffe.tamontreuil@juradm.fr

Téléphone : +33 149202000

Télécopieur : +33 149202099

Adresse internet : <http://montreuil.tribunal-administratif.fr/>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <http://montreuil.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0001

Nom officiel : ACOSS (Urssaf Caisse nationale)

Numéro d'enregistrement : 18003501600054

Adresse postale : 36 rue de Valmy

Ville : Montreuil

Code postal : 93108

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Point de contact : Anne Bloch-Secteur Marchés DSI

Adresse électronique : anne.bloch@acoss.fr

Téléphone : 0662005893

Adresse internet : <https://www.achatpublic.com/>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2024_Sa7k_kWBY0

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Le Médiateur des entreprises

Numéro d'enregistrement : 11002001300097

Adresse postale : 98 rue de Richelieu

Ville : Paris

Code postal : 75002

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : mediateur.des-entreprises@finances.gouv.fr

Téléphone : 0153178955

Adresse internet : <https://www.economie.gouv.fr/mediateur-des-entreprises>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://www.economie.gouv.fr/mediateur-des-entreprises>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 61d1f64e-6b46-49e9-a799-595ceec193e1 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 17/02/2024 à 14:30

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 17/02/2024